



Session départementale du 22 novembre 2021

## MOTION

### SOUTIEN AUX SALARIES DE SAINT-GOBAIN PAM

Nancy, le 22/11/2021

Après une première motion votée par les élus du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle en septembre 2017, en soutien aux salariés de Saint-Gobain PAM face au concurrent chinois Xinxing, une nouvelle menace plane sur SAINT GOBAIN PAM Canalisation.

En effet, le concurrent indien ELECTROSTEEL, implanté à Arles (13), a déposé un dossier de subvention au Plan National de Relance, afin d'implanter une usine de canalisations en fonte. L'argument mensonger avancé est celui de la relocalisation alors que l'entreprise n'a actuellement qu'un parc de stockage et une unité de revêtement sur le territoire national.

Il s'agit bien ici de concurrence déloyale, car le Plan National de Relance alimenté par de l'argent public français, n'a pas lieu de soutenir des entreprises étrangères, qui mettront en difficultés des entreprises françaises comme Saint Gobain PAM.

D'une part, cela aurait des conséquences très préjudiciables sur les sites lorrains de Saint-Gobain PAM Canalisation et leurs salariés.

D'autre part, on peut légitimement se poser la question de savoir si ce n'est pas une stratégie afin de permettre un écoulement massif des tuyaux et raccords indiens sur les marchés européens et français, alors que depuis 25 ans, le gouvernement indien interdit à Saint-Gobain de s'implanter en Inde. Nous pouvons légitimement nous interroger sur les règles de justice et d'égalité dans les échanges internationaux, et sur le rôle du gouvernement français pour protéger les industries françaises ?

Les usages commerciaux en matière de réciprocité doivent être les mêmes pour tous. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, et il appartient à nos porte-paroles européens, nationaux et locaux de défendre les droits et de préserver les entreprises telles que Saint Gobain PAM, présente depuis 162 ans sur nos bassins de vie et qui a su s'adapter, à l'évolution du marché notamment par le « projet d'avenir ».

Le rôle de nos représentants, sénateurs, députés, conseillers régionaux, conseillers départementaux et élus locaux est d'autant plus indispensable que des réunions ont été organisées avec le Gouvernement, concernant Saint-Gobain PAM. Ces rencontres sont autant d'occasions pour rappeler l'intérêt primordial pour la France, de préserver un savoir-faire français de cette qualité et de favoriser son développement au niveau international.

Par cette motion, nous, élu-es du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle :

**DEMANDONS** au Gouvernement de préserver ce fleuron national qu'est Saint-Gobain PAM.

**RÉAFFIRMONS** notre volonté de maintenir notre souveraineté industrielle et sanitaire, tout particulièrement dans le secteur stratégique de l'eau, bien commun.

**ALERTONS** la population sur ces soutiens financiers par le biais du Plan National de Relance, accordé à une concurrence venant de pays dont les gouvernements s'opposent à l'implantation d'entreprises françaises.

**DENONCONS** la politique gouvernementale qui accorde son soutien à des entreprises étrangères souhaitant s'implanter en France, en se servant du Plan National de Relance et de l'argent public, au détriment des industries françaises.

**SOUTENONS** les salariés de Saint-Gobain PAM, dans leur combat pour préserver leur emploi sur le territoire.

**DEMANDONS** au Gouvernement de renoncer au versement de la subvention à ELCTROSTEEL pour son implantation d'une usine de canalisation à Arles.

*Motion adoptée à l'unanimité par l'assemblée départementale le 24 novembre 2021.*